

## COMMUNIQUÉ

Paris, le 4 février 2026

### Clôture de l'Année internationale des coopératives en France : réaffirmer la performance du modèle coopératif !

Le mouvement coopératif français a clôturé avec succès l'Année internationale des coopératives 2025, ce **3 février au Conseil économique, social et environnemental**, autour des **valeurs et puissances coopératives**, en présence de **près de 300 participants**.

En décidant, fin 2025, de consacrer **une Année internationale des coopératives tous les dix ans**, les **Nations Unies** adressent un message clair aux gouvernements :

- renforcer les environnements favorables aux coopératives
- améliorer les cadres juridiques
- faciliter l'accès au financement
- soutenir l'inclusion numérique, la recherche et la sensibilisation du public

L'ONU reconnaît les coopératives comme « **des acteurs essentiels du développement social et économique** », dont le modèle est **l'un des plus pertinents pour atteindre les Objectifs de développement durable**.

« *Une immense reconnaissance mondiale des contributions durables des coopératives à un monde plus juste et plus équitable.* », Jeroen Douglas, directeur général de l'Alliance Coopérative Internationale

Un appel entendu lors de cet événement par **Serge Papin, ministre des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat**, en clôture des échanges : « *Les entreprises coopératives, fleurons économiques, démontrent que le modèle coopératif va bien mais il a besoin que toutes ses qualités soient portées et reconnues.* »

« *Les coopératives peuvent assumer leur responsabilité dans une reconstruction économique si elles ne sont pas disqualifiées en raison de leur modèle. Nous ne souhaitons pas de traitement de faveur : nous voulons l'égalité de condition et de considération pour pouvoir nous développer. Les coopératives peuvent assumer leur responsabilité dans une reconstruction sociale si le principe même de coopération l'emporte dans le champ politique.* », Jérôme Saddier, président de Coop FR

**Les chiffres parlent d'eux-mêmes.** L'édition spéciale du *Panorama des entreprises coopératives*, dévoilée à cette occasion, confirme la **performance économique et sociale** d'un modèle fondé sur la **démocratie économique, la solidarité et la durabilité** — un modèle qui rivalise avec les formes d'entreprise les plus capitalisées.

**21 600 entreprises coopératives**

**344 milliards d'euros de chiffre d'affaires**

**1,1 million de salariés, soit 5,2 % de l'emploi privé en France**

Les coopératives irriguent le tissu économique français sur tous les territoires, dans les villes moyennes et en zone rurale. Leur performance leur permet de jouer un rôle d'**amortisseurs économiques et sociaux**. Elles sont des **garantes de l'emploi local et des services essentiels** (banques, alimentation, logement...). Leur empreinte territoriale est exceptionnelle. **80 %** des sièges sociaux des 100 premières coopératives sont situés en région. Cette décentralisation leur permet de redistribuer la valeur créée localement, au plus près des sociétaires et des bassins de vie. Elles sont par nature **non délocalisables**.

Enfin, les coopératives constituent **l'un des premiers collectifs citoyens et économiques de France**. Plusieurs millions de **sociétaires, associés et coopérateurs** — clients, habitants, agriculteurs, artisans, commerçants, salariés — s'engagent chaque jour pour **l'intérêt collectif**, selon un principe simple et puissant : **une personne = une voix**.

**Coop FR** est l'organisation représentative du mouvement coopératif français. Créeé en 1968, elle est la voix des 21 600 entreprises coopératives françaises présentes dans la plupart des secteurs d'activité, de ses 32,5 millions de sociétaires et du million de salariés qu'elles emploient. Elle regroupe les secteurs suivants : agriculture, banque, commerce, consommateurs, logement, artisanat, production de biens et de services, pêche, transport, et éducation.



[WWW.ENTREPRISES.COOP](http://WWW.ENTREPRISES.COOP)

Contact presse : Chrystel Giraud-Dumaire  
[cgiraud@entreprises.coop](mailto:cgiraud@entreprises.coop) - 01 42 93 90 76